



## Le dossier du mois

# ALERTE SECHERESSE

### Un mois riche en divertissements

FÊTE DU 15 AOUT

**Sortie  
handiplage**

SORTIE SPECTACLE CIRQUE  
BENZINI

Nous souhaitons  
un bon  
anniversaire à  
Mme Laubreaux,  
Mme Vallée, Mme  
Monce, Mme  
Pascal, Mr  
Randoin

**Sortie  
centre  
ville**

### À VENIR

Dès la fin septembre,  
l'EHPAD Sainte Juliette  
devrait reprendre son  
partenariat avec l'UNICEF  
autour d'activités tel que le  
projet "poupées  
frimousses"



Le département des Alpes-maritimes fait face cette année à une situation de sécheresse exceptionnelle.

Le bilan de la saison de recharge du département est très déficitaire sur la totalité du territoire. Le déficit de 40 % à 60 % par rapport à la normale (cumul de 240 à 470 mm par rapport à une normale de 585 mm) est au deuxième rang des valeurs les plus basses depuis 1959. En conséquence, l'observation des indicateurs de sécheresse (mesure des débits des cours d'eau, indice d'humidité des sols, observation des assecs, niveau des nappes souterraines) a conduit M. le préfet à déclencher le stade de vigilance sécheresse dès 9 mars 2022 sur l'ensemble du département.

Compte tenu du fait que les précipitations sont par la suite restées déficitaires, et les débits des cours d'eau anormalement bas, le stade d'alerte a été déclenché à partir du 31 mars 2022 et reconduit le 29 avril 2022 sur les bassins versant de la Brague, du Var amont, du Var aval, du Paillon, de la Roya, de la Bévéra et des côtiers mentonnais. Au vu des nombreuses tensions signalées sur les ressources locales, M. le préfet a décidé le 23 mai dernier d'étendre le stade d'alerte sécheresse à l'ensemble du département, à l'exception de la Siagne aval qui bénéficie, à ce stade, d'une réserve sécurisée.

Les dernières mesures de débit des cours d'eau montrent que le débit de l'Estéron est désormais passé sous le seuil de crise, et ce depuis plus de 7 jours consécutifs. Par conséquent, conformément au plan d'action sécheresse, après consultation dématérialisée du comité ressource en eau, et au vu des prévisions météorologiques des prochaines semaines (temps chaud et sec) qui ne permettent pas d'inverser cette tendance, M. le préfet a décidé de déclencher le stade de crise sur le bassin versant de l'Estéron.

Au stade de crise, les mesures de restriction des usages sont renforcées (interdiction d'arrosage de nuit comme de jour, réduction de 60 % des consommations industrielles notamment).

Compte-tenu des situations tendues dans plusieurs bassins versant du département, la préfecture appelle à la plus grande vigilance sur l'ensemble du département et rappelle que des gestes appropriés et des comportements responsables permettent d'économiser l'eau. Comme le rappelle le Ministère de la Transition écologique, 25% de la consommation d'eau en France relève de la sphère domestique. En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne avec des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie...

L'outil Propluvia développé par le ministère de la transition écologique permet à tout usager de consulter les zones placées en alerte et les mesures de restriction associées.

## Sortie spectacle "cirque Benzini"



## Sortie thérapeutique individualisée

La psychologue propose des sorties thérapeutiques individualisées



## Anniversaires



## Médiation animale



## Sortie inter ehpad handiplage



## Informations générales

- Nous souhaitons la bienvenue à Mme Dupeyrot

### A noter : vie institutionnelle

- La commission d'animation se tiendra le 8 septembre 2022 à 15h avec la psychologue. Les familles ainsi que les résidents sont invités à y participer. Cette réunion permettra de faire le point sur les animations mises en place, de les évaluer mais aussi de recueillir les doléances de chacun afin d'améliorer nos pratiques.

### Nous suivre



**Retrouvez les photos de nos animations du mois d'août ainsi que le planning des animations 2022 sur le site internet**

login : [residence.stejuliette@senectis.com](mailto:residence.stejuliette@senectis.com)

mot de passe : #juliette2021!

**[www.senectis.com](http://www.senectis.com)**

**et sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram**

